



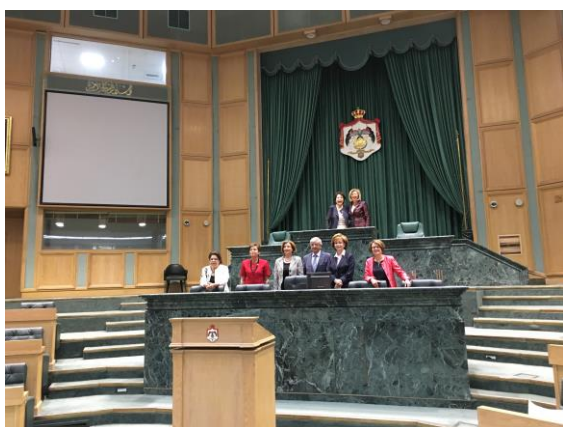
LA JORDANIE FACE AUX DÉFIS DE LA CRISE SYRIENNE : UNE FORTE ATTENTE DE COOPÉRATION POUR RÉSISTER ET FAIRE FACE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Jordanie à Amman et à Kerak

du 13 au 18 mai 2017

À l'invitation du groupe d'amitié Jordanie-France du Sénat jordanien, une délégation du groupe d'amitié France-Jordanie, conduite par Mme Christiane Kammermann, présidente, et composée de Mme Jacky Deromedi, secrétaire du groupe, de Mme Gisèle Jourda, et de M. Jackie Pierre, membres du groupe, s'est rendue à Amman et à Kerak, du 13 au 18 mai 2017.

Parmi les principaux thèmes évoqués lors de cette mission, une attention particulière a été accordée à **l'éducation** et à **l'environnement**. Mais il s'agissait d'abord de consolider les liens établis avec le Sénat jordanien. À cet égard, la délégation a eu le plaisir d'être accueillie et reçue en audience par le président du Sénat, M. Faisal Al Fayez, en présence de Mme Haifa Najjar, présidente du groupe d'amitié Jordanie-France, et de M. Mohammad Hamdan, président de la commission de l'Éducation.



La délégation dans l'hémicycle du Parlement jordanien avec Mme Haifa Najjar et deux sénatrices membres du groupe d'amitié

La délégation s'est également entretenue avec Son Altesse le Prince Faysal, frère de Sa

majesté le Roi Abdallah II de Jordanie (ce dernier devait la recevoir en personne, mais a dû se rendre à l'étranger à la même date), ainsi qu'avec le ministre des Affaires étrangères, M. Ayman Al Safadi, et le ministre de l'Éducation, M. Omar Razzaz.

Enfin, la délégation a souhaité se rendre à Kerak pour rendre hommage aux victimes de l'attentat du 18 décembre 2016, qui avait fait treize morts, dont sept policiers.

À cette occasion, la délégation a rencontré le Gouverneur et le maire de Kerak. Lors de cet échange, Mme Gisèle Jourda a transmis au maire de Kerak une lettre du maire de Carcassonne, faisant part de son souhait d'engager une coopération avec Kerak. L'idée est, à moyen terme, de poser les jalons d'un jumelage entre les deux villes qui ont des défis semblables à relever s'agissant de la préservation du patrimoine historique et du développement des activités touristiques.

I. La réponse de la Jordanie aux défis sécuritaires et économiques de la crise syrienne

A – Les défis économiques et sécuritaires de la crise syrienne

Pays frontalier de la Syrie, la Jordanie subit de plein fouet les conséquences du conflit syrien. Tout d'abord, elle accueille de nombreux réfugiés : selon le recensement de 2015, leur nombre est estimé à 1,4 million dont 630 000 enregistrés auprès du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux réfugiés (HCR). Environ la moitié d'entre eux sont hébergés dans les camps soutenus par le HCR. Les autres vivent dans les villes jordaniennes, en particulier dans le Nord du pays.

En outre, la présence des populations réfugiées a accru les besoins énergétiques du pays, lesquels sont couverts à 96 % par des importations dont le coût représente 20% du PIB. Des réformes sont en cours dans ce domaine : fin des subventions aux carburants, hausse des tarifs électriques, cadre favorable aux énergies renouvelables, mise en service prochaine d'un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié à Aqaba.

Cette situation et l'afflux massif de réfugiés représentent un défi considérable pour ce petit pays de 7 millions d'habitants : à la fois en termes de sécurité (infiltration de terroristes dans les camps en particulier dans celui de Rukban), d'approvisionnement en eau et en énergie, mais aussi dans le domaine de l'éducation (accueil des enfants syriens dans les écoles), de la santé et de l'emploi (taux de chômage de 15,3 %).

B – Le Plan de réponse de la Jordanie pour faire face à la crise syrienne

Pour faire face à ces défis et tenir compte de la nécessaire installation durable en Jordanie des réfugiés syriens dont le pays a été entièrement détruit, le Royaume hachémite a reconduit, pour trois ans, le Plan de réponse jordanien (PRJ) de 2015, pour la période 2016 – 2018. Il met en œuvre des mesures adaptées pour permettre à la Jordanie de supporter ce fardeau sans dévier de sa trajectoire de développement.

En 2015, l'aide de la communauté internationale avait atteint 1,07 milliard de dollars américains (USD), soit 36 % des fonds engagés. Pour 2016-2018, le plan devrait représenter près de 8 milliards USD.

C – Une contribution précieuse de la France et de l'Union européenne (UE)

Les interlocuteurs rencontrés par la délégation ont souligné l'importance de la coopération internationale dans le domaine du renseignement, mais aussi l'absolue nécessité de soutenir financièrement la Jordanie qui assume l'accueil des réfugiés, malgré ses grandes difficultés économiques. Sans la Jordanie, dernier pays stable de la région, les pays européens devraient faire face à des défis migratoires de plus grande ampleur.

Lors de la Conférence de Bruxelles en avril 2017, il a été rappelé que 2,55 milliards USD ont été engagés sous forme de subventions et de financements concessionnels, dans le cadre du **Pacte UE - Jordanie** conclu lors de la conférence de février 2016, sur le soutien à la Syrie et aux pays de la région. En outre, ce plan a permis une simplification des règles d'origine pour cinquante-deux catégories industrielles, avec l'objectif de promouvoir

les exportations jordaniennes vers l'UE et de créer ainsi des emplois pour les Jordaniens et les réfugiés syriens.

L'appui de la France en matière de lutte contre le terrorisme a été partout rappelé et salué : présence de 400 soldats français en Jordanie, formation des forces spéciales, coopération dans le domaine du renseignement, etc.

II. Des coopérations renforcées dans le domaine de l'éducation

A – La création confirmée d'un lycée d'enseignement technique franco-jordanien

Dans le domaine de l'éducation, la rencontre avec le ministre de l'Éducation, M. Omar Razzaz, ainsi qu'avec le président de la commission de l'Éducation du Sénat, M. Mohammad Hamdan, a permis de faire avancer notamment le projet de création d'un lycée technique franco-jordanien. Ce projet, exposé lors du dernier déplacement du groupe d'amitié en octobre 2015 par M. Mohammad Thneibat alors ministre de l'Éducation, a fait l'objet d'un travail approfondi lors de la visite des sénateurs jordaniens à Paris en mai 2016.



Avec le ministre de l'Éducation, M. Omar Razzaz avec Mme Haifa Najjar et M. Mohammad Hamadam

Lors de l'entretien avec le ministre, Mme Christiane Kammermann, a rappelé qu'il s'agissait de créer un lycée technique spécialisé sur les questions d'énergie et d'environnement, sur le modèle du lycée Jean Raspail visité par les sénateurs jordaniens lors de leur mission. L'établissement serait placé sous l'égide du ministère de l'Éducation jordanien, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie jordanienne.

Soulignant l'adhésion des sénateurs français et jordaniens au projet, de même que celui du ministre des Affaires étrangères français, la présidente du groupe d'amitié a rappelé que la première étape nécessite la formulation d'une demande officielle par le Gouvernement jordanien précisant les contours du projet.

Ensuite, le Rectorat de Paris pourrait assurer l'ingénierie du projet, en démarrant avec une mission de préfiguration à Paris avec les professeurs jordaniens ; puis, en se rendant à Amman pour finaliser le projet.

Deux jours après la rencontre avec le ministre de l'Éducation, Mme Haifa Najjar, a annoncé à la délégation que celui-ci avait signé la lettre de demande officielle.

B – Le développement d'une coopération universitaire

La délégation a tenu à visiter l'Université du Prince héritier à Amman avec laquelle la France a signé, le 19 avril 2017, un accord de coopération pour créer un département spécialisé en « Génie thermique et électrique ».

Reçue par M. Labeeb Al Khadra, président de l'Université, la délégation a approuvé la démarche engagée par cette université de développer l'enseignement technologique au niveau de l'enseignement supérieur, faisant valoir que c'est une voie intéressante pour former les jeunes dans des secteurs d'avenir.

C – Le lycée français d'Amman : un établissement en plein essor avec l'obtention du label international

Accompagné de la sénatrice Mme Haifa Najjar et de M. Mohammad Hamdan, président de la commission de l'Éducation, la délégation a visité le lycée français d'Amman. Lors de l'entretien avec le Proviseur, Mme Françoise Bouchez, et le directeur de l'école primaire, la délégation a pu constater avec satisfaction la belle évolution de ce lycée inauguré en 2014. Avec 548 élèves, dont 208 au lycée, soit une hausse de 10 % par rapport à 2015-2016, le lycée attend la confirmation de l'obtention du label de lycée international par publication au Journal officiel.



La délégation reçue au lycée français d'Amman avec Mme H.Najjar et M. M. Hamdam, président de la commission de l'Éducation, par Mme F. Bouchez proviseur, et M. F. Fontaine, directeur de l'école primaire

III. La Jordanie, pays pilote pour la mise en œuvre de la COP21

A – Des objectifs ambitieux dans le domaine de l'environnement

Concernant l'environnement, la délégation s'est entretenue en particulier avec le ministre de l'environnement, le Dr M. Yasseen Khayyat, qui avait participé en tant que sénateur à la précédente rencontre interparlementaire à Paris, en mai 2016, avant d'être nommé ministre.

La délégation s'est félicitée que la Jordanie ait ratifié l'accord de Paris, dès le mois d'août 2016, permettant au Royaume hachémite d'être, dans ce domaine, un pays exemplaire et pilote dans la région. Bien que n'émettant que très peu de gaz à effet de serre, la Jordanie s'est engagée à réduire ses émissions d'au moins 14 % d'ici à 2030.

À cette fin, 15 millions sur les 3 milliards de dollars du « Plan de réponse jordanien », seront consacrés dans les trois ans à venir à la réalisation de 25 projets dans le domaine de l'environnement.

Le ministre a rappelé **les six priorités** que s'est fixée la Jordanie dans le domaine de l'environnement : énergie, transport, tourisme, industrie, traitement de l'eau et des déchets, ...

B – Une expertise française reconnue et attendue en particulier pour le traitement de l'eau et des déchets

Dans ces différents domaines, Mme Christiane Kammermann, présidente, a rappelé que l'Agence française de développement (AFD) appuie de nombreux projets tels que la mise en place de lignes de bus rapides à Amman, la liaison Mer Rouge/ Mer morte, ou encore la station d'épuration de Baqa'a.

Concernant ces différents projets, le directeur adjoint de l'agence, M. Thierry Liabastre, a fait valoir au ministre la possibilité d'obtenir des fonds européens, de recourir à des prêts ou à des partenariats public-privé mais aussi de mobiliser le « fond vert pour le climat », créé lors de la signature de l'Accord de Paris.

En réponse au ministre qui a rappelé les objectifs de la loi sur l'environnement et de la stratégie nationale sur les déchets, M. Thierry Liabastre a présenté en particulier la contribution de l'AFD à la mise en œuvre de la stratégie nationale sur les déchets, qui s'effectue dans le cadre d'un partenariat avec le ministre des Municipalités et qui est dotée d'une enveloppe de 100 millions d'euros dont 40 millions de fonds européens.

Reconnaissant l'expertise française dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets, le ministre a sollicité l'appui de l'agence pour deux projets prioritaires : la dépollution d'une grande déchetterie dans la banlieue d'Amman (Souaka), qui comporte des matières dangereuses, et la dépollution des eaux déversées par les compagnies industrielles à Zarka afin de pouvoir réutiliser les eaux traitées à des fins agricoles.

Le directeur adjoint de l'AFD a également souligné l'importance de deux projets :

- le projet Mer Rouge/ Mer morte, pour lequel l'AFD propose un accompagnement pour l'obtention du label du Fonds vert, afin de bénéficier d'un financement complémentaire pour atteindre un total de 12 milliards USD ;

- le second projet qui pourrait obtenir le label du Fonds vert est la station d'épuration de Baqa'a, qui vise à traiter les eaux domestiques usées d'Amman pour les réutiliser à des fins agricoles.

Outre ces deux projets, l'AFD a évoqué le projet de construction d'**une ligne ferroviaire Nord-Sud Amman-Aqaba**, essentiellement pour le fret. Ce projet qui pourrait faire l'objet d'une étude de l'agence, a suscité un vif intérêt de la part du ministre de l'Environnement qui en a fait également valoir l'utilité pour le transport des passagers.

Il a aussi souhaité que soit réétudiée l'opportunité de l'installation d'un métro dans la capitale.



Réunion de travail avec le Dr. M. Yasseen Khayyat, ministre de l'Environnement

*

La délégation française a émis le vœu qu'une session d'échanges interparlementaires puisse se tenir à Paris dès que le calendrier électoral et politique des deux Sénats le permettrait. En réponse à cette invitation, le président de la Commission de la Santé du Sénat jordanien a annoncé son intention de se rendre prochainement en France pour une mission d'étude sur la couverture santé et la responsabilité médicale.

Composition de la délégation



Mme Christiane KAMMERMANN
Présidente du groupe
Sénateur représentant des Français établis hors de France
(Les Républicains)



Mme Jacky DEROMEDI
Secrétaire du groupe
Sénateur représentant des Français
établis hors de France
(Les Républicains)



Mme Gisèle JOURDA
Membre du groupe
Sénatrice de l'Aude
(Socialiste et républicain)



M. Jackie PIERRE
Membre du groupe
Sénateur des Vosges
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_659.html